



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 17 décembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/2007

D - 20070673

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 17 décembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, M. Jacques COLOMBIER,

***Jouets destinés aux crèches et aux écoles et jeux de sociétés pour les clubs seniors. Signature des marchés.
Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'achat de jeux, jouets, petits matériels d'EPS hors compétition, structures de motricité intérieures, petits cycles & porteurs, petits matériels de motricité, psychomotricité, aménagement de l'espace intérieur pour les Crèches, les Écoles & les Clubs Seniors, la direction des achats et marchés a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par les services concernés.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

LOT 1 : Jeux et jouets pour les Crèches, les écoles et les Clubs Séniors.

Librairie Charles ROBERT pour un montant minimum annuel de 100 000 € TTC et maximum annuel de 400 000 €TTC et une remise sur catalogue de 6 %.

La dépense pour 2007 sur le précédent marché s'élève à ce jour à la somme de 92 305 € TTC.

LOT 2 : Petit matériel d'EPS (hors matériel de compétition) et tapis de gymnastique pour les Ecoles et les Crèches

Librairie Charles ROBERT pour un montant minimum annuel de 22 000 € TTC et maximum annuel de 88 000 €TTC et une remise sur catalogue de 6 %.

La dépense pour 2007 sur le précédent marché s'élève à ce jour à la somme de 19 791 € TTC

LOT 3 : Petits cycles & porteurs pour les Ecoles & les Crèches :

Librairie Charles ROBERT pour un montant minimum annuel de 30 000 € TTC et maximum annuel de 120 000 €TTC et une remise sur catalogue de 6 %.

La dépense pour 2007 sur le précédent marché s'élève à ce jour à la somme de 26 882 € TTC

LOT 4 : Structures de motricité intérieures pour les Ecoles & les Crèches :

DAILLOT pour un montant minimum annuel de 28 000 € TTC et maximum annuel de 112 000 €TTC et une remise sur catalogue de 15 %.

La dépense pour 2007 sur le précédent marché s'élève à ce jour à la somme de 86 394 € TTC.

LOT 5 : Petits matériels de motricité, psychomotricité, modules mousse et tapis d'évolution pour les Crèches & les Ecoles :

Librairie Charles ROBERT pour un montant minimum annuel de 25 000 € TTC et maximum annuel de 100 000 €TTC et une remise sur catalogue de 6 %.

La dépense pour 2007 sur le précédent marché s'élève à ce jour à la somme de 19 583 € TTC

Les marchés à bons de commande seront conclus pour un an reconductibles une fois selon les dispositions de l'article 77-1 du code des marchés publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 020 (Administration Générale de la Collectivité), 211 (écoles maternelles), 212 (écoles primaires), 213 (classes regroupées), 61 (services en faveur des personnes âgées), 64 (crèches et garderies), article 2188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire